65e Année. — N° 149

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 22

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Roubaix, Nord et Belgique 21.00 42.00 84.00
France ... 18.00 36.00 72.00
Union postale 30.00 60.00 120.00

SOUVENIR, C'EST TRAHIR

Journal de Roubaix

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

65e Année. — N° 149

VENDREDI
28
MAI 1920

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus :
71, Grande-Rue, Roubaix
22, rue Carnot, Tourcoing

La Question du Forfait avec l'Allemagne. — M. Henry Bordeaux reçu à l'Académie

LES REPARATIONS dues par l'Allemagne

LA QUESTION DU FORFAIT

Paris, 27 mai. — La Commission des affaires extérieures de la Chambre s'est réunie, jeudi matin, sous la présidence de M. Barthou, pour entendre le compte-rendu que lui ont fait MM. Marin, Viviani et Barthou, de l'entrevue des représentants des commissions des affaires étrangères et des finances avec le président du Conseil, au sujet des conférences de Hythe, en ce qui concerne notamment le paiement des réparations dues par l'Allemagne.

Il semble ressortir de cet échange de vues que la majorité de la Commission serait encore, à l'heure actuelle, hostile au principe du forfait, et que, d'autre part, elle voudrait, sans entraver en quoi que ce soit la liberté des négociations de M. Millerand dans les conversations extérieures, l'appuyer cependant dans son action, par des indications précises, sur les desiderata du Parlement français.

LES DROITS INTANGIBLES DE LA FRANCE

Paris, 27 mai. — On communique le procès-verbal suivant :

« La Commission des finances de la Chambre a entendu le compte-rendu fait par M. Klotz de l'entretien qui a eu lieu au Ministère des Affaires étrangères entre le président du Conseil et les délégués de la Commission des finances et de la Commission des affaires étrangères.

« Après un échange de vues relatif à la discussion des interpellations de MM. Aubriot et de Baudry-d'Asson, la Commission des finances affirme une fois encore, à l'unanimité, qu'elle considère comme intangibles les droits que la France tient du traité de Versailles en vue de la réparation intégrale des dommages et du paiement des pensions. »

LES INTERPELLATIONS D'AUJOURD'HUI A LA CHAMBRE SUR LE FORFAIT

Paris, 27 mai. — La discussion, vendredi après-midi, des interpellations relatives aux conséquences des entrevues de San-Remo et de Hythe, sera de la plus grande importance. Un assez grand nombre de députés notamment ceux des régions libérées, estiment, ou bien que les décisions de principes arrêtées par MM. Millerand et Lloyd George sont dommageables parce que contraires à la stricte application du traité de Versailles ou bien qu'il y a lieu d'entourer le système du forfait de plusieurs garanties essentielles telles que la priorité pour les réparations dues à nos régions dévastées.

La solidarité interalliée, pour exiger de l'Allemagne le payement de sa dette, la valorisation de cette dette et la question forfaitaire domineront sans doute les débats. Plusieurs orateurs se sont déjà fait inscrire dans la discussion des interpellations de MM. Aubriot et de Baudry-d'Asson. Ce sont : MM. Fouillée, Vincent Auriol, Léon Blum, Bonnet, Cornudet, Marcel Habert, Daniel Vincent, Léon Escofier, Almeud et Paisant.

On escompte plusieurs autres interventions, notamment de MM. Klotz, Tardieu et Loucheur.

M. Millerand revendiquera le droit, pour le Gouvernement, d'évaluer, dès maintenant, la dette allemande et, comme conclusion, il posera la question de confiance. Il paraît bien difficile que la séance de vendredi après-midi suffise à épuiser le débat.

MORT DE Mgr PESCHENARD évêque de Soissons

Mgr Peschenard, évêque de Soissons, est décédé, jeudi matin, à la suite d'une crise cardiaque. Né en 1842, Mgr Peschenard, après avoir rempli les fonctions de supérieur du Petit Séminaire de Reims, fut nommé, en 1875, vicaire général de l'archevêque de Reims, et, en 1886, recteur de l'Institut Catholique de Paris.

Il est évêque de Soissons depuis le 22 décembre 1906. Resté dans cette ville en 1914 et pendant l'occupation allemande, il a été cité à l'ordre du pays.

INFORMATIONS

UN DÉPARTISTE BELGE CONDAMNÉ

La Cour d'assises d'Anvers a condamné à six mois de prison, 500 fr. d'amende et dix ans de privation de ses droits civiques et un franc de dommages-intérêts le publiciste Janssen pour des articles calomnieux publiés en Hollande pendant la guerre.

Les autres accusés ont été acquittés.

LLOYD GEORGE ET KRASSINE

Londres, 27 mai. — Selon le « Daily Express », M. Lloyd George aurait une entrevue avec Krassine pendant le séjour de ce dernier à Londres.

UN ATTENTAT CONTRE LES MINISTRES SERBES

Leyback, 27 mai. — L'express dans lequel se trouvaient plusieurs ministres serbes est entré en collision avec une rame à proximité de Semlin. Les ministres sont indemnes.

On croit qu'il s'agit d'un attentat criminel. Plusieurs arrestations ont été opérées.

LE CHARBON ANGLAIS

Londres, 27 mai. — Selon le journal du « Board of Trade », la production du charbon pour la semaine finissant le 15, atteint le chiffre de 4.250.000 tonnes ; la production pour la semaine précédente n'était que de 4.174.000 tonnes.

UNE PREMIÈRE DEFAILLANCE SUR LE MARCHE DU COTON

New-York, 27 mai. — Les fluctuations des prix du coton ont amené une perturbation profonde sur le marché de New-York. La maison Hoan et Cie qui a des succursales à Liverpool et au Havre, est en liquidation. Le passif est de 25 millions de dollars et l'actif de 3 millions 400.000 dollars.

AU CRÉDIT FONCIER

Paris, 27 mai. — Au Crédit Foncier, M. Lacaze, sous-gouverneur, succède à M. Morel, gouverneur démissionnaire.

M. PAUL CAMBON et les relations franco-britanniques

Londres, 27 mai. — Dans un discours prononcé au banquet de la Chambre de commerce, M. Paul Cambon a affirmé la solidité de notre alliance et a souligné l'amitié franco-britannique. Il a fait l'éloge de l'effort de la France pendant la guerre. Il a constaté que l'Angleterre se rendait compte que le relèvement de la France intéressait tous les Alliés. Il a affirmé qu'il fallait ignorer tout de la France pour croire qu'elle poursuivait des buts impérialistes.

En terminant, il a constaté que le relèvement de la France était en marche : les exportations bouillires au cours des trois derniers mois ont doublé comparativement à la même période de 1919.

LA SANTÉ DE M. DESCHANEL

L'AMELIORATION

Paris, 27 mai. — M. Deschanel a passé une excellente nuit. A son réveil, on n'a constaté aucun symptôme fébrile.

Après un léger repas, il a conversé longuement, dans son cabinet de travail, avec son entourage.

L'amélioration de l'état du président de la République s'accentue, mais les médecins insistent pour qu'il prenne du repos.

Rien n'était encore fixé dans la matinée, quant au choix de l'endroit où le président achèvera de se remettre.

LES QUOTIDIENNES

LA PETITE VILLE RECONNAISSANTE

Pendant la guerre, comme toutes ses sœurs de l'arrière-front assises sur les rives à jamais où bras de la Lys, la petite ville avait connu de grandes inquiétudes et de cruelles souffrances. En 1914 et en 1918, l'envahisseur s'était approchée d'elle, si près qu'on pouvait croire sans pessimisme à sa destruction prochaine. Durant de longs mois, la menace angoissante des avions ennemis et des gros canons avait plané au-dessus des rues et des places. Les échos du dernier siège soutenu contre les Espagnols, s'étaient répétés au bruit infernal des bombes et des obus écrasant, le jour ou la nuit, les vieilles maisons aux façades originales.

Dès que le danger se fut affirmé, les habitants, d'instinct, s'étaient tournés vers l'antique Madone dont la protection séculaire rendait célèbre dans toute la région la magnifique Collégiale qui abritait son sanctuaire et l'historique cité miraculeusement préservée déjà au cours des âges.

Et un vœu solennel était monté vers le ciel.

C'est pour l'accomplissement de ce vœu, de cette promesse publique, que, lundi dernier, la petite ville s'était parée de tous les décors fournis par la nature et par l'habileté, le goût et la générosité d'une population unanimement croyante.

Jamais vu la petite ville pendant la tourmente, quand, sentinelle avancée près de la ligne de feu, elle montait fièrement la garde à l'extrême limite de l'Artois. Le canon faisait trembler les monuments, mais le cœur des habitants ne tremblait pas.

Ai revu la chère petite ville, le lendemain de la Pentecôte, et le spectacle qu'elle offrait aux innombrables visiteurs, aux pèlerins, devrais-je dire, m'a laissé dans l'âme une inoubliable impression.

Quelle belle, quelle superbe manifestation de foi! Quel admirable et touchant exemple d'union sacrée!

C'est une population tout entière, conduite par les autorités religieuses, civiles et militaires, qui faisait cortège à la statue de la Vierge, que précédait une longue théorie de groupes gracieux et dont cinq évêques et un grand nombre de prêtres et de religieux formaient la garde d'honneur.

Comme on sentait, à voir l'universelle joie et l'universel respect, que dans la vieille cité ne battait qu'un seul cœur! Comme on comprenait aussi, devant cette unanimité si rare, quelle force de concorde locale, et d'union sociale il y a dans les traditions religieuses!

Maurice Aubert.

Un attentat criminel en Serbie

L'express dans lequel se trouvaient plusieurs ministres serbes est entré en collision avec une rame à proximité de Semlim. Les ministres sont indemnes.

On croit qu'il s'agit d'un attentat criminel. Plusieurs arrestations ont été opérées.

LA RÉCEPTION D'HENRY BORDEAUX A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Paris, 27 mai. — C'est aujourd'hui qu'a eu lieu la réception solennelle du célèbre romancier et auteur dramatique Henry Bordeaux, à l'Académie Française, où il remplace Jules Lemaître.

M. HENRY BORDEAUX

Ce fauteuil nous a vu une source heureuse : un homme de bien vient par un homme de lettres et célébrant un homme de lettres. C'est une fortune assez rare à l'Académie.

Parlant de Jules Lemaître, le récipiendaire a rappelé ses débuts modestes : il a exposé comment cet ancien professeur de lycée d'Alger, se décida à quitter l'enseignement pour la littérature.

Un matin, il entra au Collège de France écouter M. Renan, — au Dieu pour les uns, un diable pour les autres, et que personne n'osait troubler. Jules Lemaître le peignit en un tableau sans respect, mais assurément spirituel. Il composa un reportage extrêmement adroit, qui ne fit pas grand mal à Renan et fit beaucoup de bien à Jules Lemaître, soudain célèbre, et fixé dans son destin littéraire.

Ce furent, dès lors, toute la série des « Contemporains », puis celle des « Impressions de théâtre » parues tour à tour dans la « Revue Bleue », le « Journal des Débats » et la « Revue des Deux-Mondes ».

Quelques-unes de ses études sont demeurées célèbres et, à les relire aujourd'hui, on a l'impression d'une singulière lucidité et d'une belle intelligence chez celui qui les composait. D'une jolie curiosité aussi, et qui n'était point dupe, qui n'allait peut-être pas très audacieusement dans ses rapports avec les êtres, mais était sans pudeur avec les œuvres qu'Elle déshabillait jusqu'à la peau. De cette curiosité aimable, souriante, qui se lisait dans ses yeux et dans ses lignes malicieuses, Jules Lemaître nous a laissé maints témoignages, dont cette phrase qui montre assez bien sa manière : « Celui qui, après avoir été le matin à l'église, a-t-il écrit, s'en va le soir à l'Odéon-Théâtre après avoir flâné sur les boulevards, a pu, s'il sait voir, apprendre des choses qui ne sont pas dans les manuels. »

M. de Régnier a pris ensuite la parole; il parla à son tour de M. Henry Bordeaux avec cette élégance, cette pénétration réservée qui sont dans sa personne et dans ses mœurs. Répétons-le, voilà une séance heureuse.

M. Henry Bordeaux était encadré de ses parrains, le maréchal Joffre et M. Paul Bourget.

Cette cérémonie littéraire avait attiré une nombreuse assistance, parmi laquelle notons le roi de Grèce, accompagné du ministre de Grèce à Paris.

Le Président Deschanel n'était fait représenter par le général Pénelon.

UN IMPOT SUR LA FORTUNE

UN PROJET DE M. LOUCHEUR

DÉPUTÉ DU NORD

M. Loucheur l'a exposé à un rédacteur du « Journal », et voici la substance de ses intéressantes déclarations. Nous devrons 300 milliards en 1920 ; pour amortir cette dette en quarante ans, recourons à un impôt de 1/2 pour 100, qui produira de 1 milliard 800 millions à 2 milliards par an. Les 300 milliards seraient même payés en moins de quarante ans, grâce à la conversion des rentes et aux versements de l'Allemagne qui devraient être versés au compte d'amortissement. D'ailleurs, il ne serait pas nécessaire d'amortir toute la dette ; on pourrait en conserver 40 ou 50 milliards.

L'ancien ministre conclut que, sans recourir à l'impôt sur le capital, qu'il déclare dangereux, parce qu'il appauvrirait l'Etat en diminuant le rendement des impôts et les souscriptions aux emprunts, il est facile « par les moyens ordinaires, appliqués avec méthode et fermeté, de sortir en quelques années de ce petit mal d'argent qui n'est rien à côté des maux que nous avons supportés pendant la guerre. »

CONSEIL DE CABINET

L'HEURE DE FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Paris, 27 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en conseil de cabinet, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Millerand.

La liquidation des stocks de l'aviation

Le Conseil a confié à M. Pierre-Etienne Flandin, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, la liquidation des stocks de l'aviation.

La fermeture des établissements publics

Le Conseil a approuvé un projet de M. Steeg, ministre de l'intérieur, et de M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, tendant à supprimer, dans la mesure du possible, les restrictions existant sur la fermeture des établissements publics.

D'après les disponibilités de charbon, les arrêtés préfectoraux fixeront, jusqu'au 1er octobre, pour les établissements l'heure de fermeture qui ne devra pas dépasser une heure du matin.

Des dérogations spéciales pourront être accordées à l'occasion des réunions de corps et de famille, des fêtes de bienfaisance.

Les ministres se sont ensuite occupés du statut des fonctionnaires.

LA VAGUE DE BAISSE

LA PERTURBATION SUR LES MARCHES COMMERCIAUX

La vague de baisse provoque de profondes perturbations sur tous les marchés commerciaux. Au Havre, depuis 30 jours, le coton a perdu 211 fr. pour 50 kilos, le café 76 fr. et la laine 35 fr. Partout les stockistes manifestent une grande inquiétude. Sur le cuivre, le fléchissement, qui était déjà de 150 fr. s'est encore accentué.

LA PANIQUE A LONDRES

En Angleterre, le mouvement de baisse s'accentue. A Northampton, les manufactures de chaussures, manquant d'écoulement, chôment. Partout le public manifeste une sérieuse tendance à limiter ses dépenses au strict minimum.

D'autre part, l'amélioration du change français a causé dans les milieux britanniques une émotion confinant à la panique, les spéculateurs ayant vendu à terme les francs qu'ils ne possédaient pas, se hâtent d'acheter pour se couvrir.

LA HAUSSE DU FRANC

La hausse du franc se maintient. La livre qui, en avril dernier, atteignait 68 fr., cote aujourd'hui 49 fr. 75. Le dollar, qui dépassa 15 fr., est à 12 fr. 60.

Les devises neutres ont également baissé dans de fortes proportions : le florin, qui était à 4 fr. 9 en avril, était hier à 4 fr. 50, le franc suisse et la peseta qui, à la même époque, côtaient respectivement 3 fr. 09 et 2 fr. 99, étaient hier à 2 fr. 24 et 2 fr. 05.

AU JAPON AUSSI, LES PRIX BAISSENT

Un mande de Tokio : La situation financière s'assombrit et les experts craignent que le krach ne soit pas éloigné. La suspension des paiements d'une des principales banques a complètement désorganisé le commerce de la soie et a forcé la Bourse de Yokohama à fermer ses portes.

Les Bourses du riz et du coton à Tokio sont fermées aussi, par suite de la forte baisse des valeurs de Bourse. Les prix ont encore baissé de 10 0/0 en sus de la baisse de 50 0 0 survenue depuis trois mois.

LES NOUVEAUX IMPOTS AU SÉNAT

Paris, 27 mai. — La séance est ouverte à 10 h. 45 sous la présidence de M. Bérard.

On continue la discussion des nouvelles ressources fiscales. Sur l'article 10 voté hier, M. Touron demande un la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre cesse d'être applicable aux bénéfices réalisés après le 30 juin 1920.

M. Doumer, rapporteur général, répond que la surtaxe étant supprimée, il faut laisser la loi suivre son cours jusqu'au 31 décembre 1920, et que la Commission des finances a lié les deux questions.

M. François-Marsal intervient, faisant remarquer que la liaison des deux questions ne se justifie ni en fait ni en droit, puisque la surtaxe vise essentiellement les bénéfices normaux du temps de paix.

M. Doumer demande le rejet de l'article additionnel de M. Touron qui est repoussé par 171 voix contre 114.

La séance est levée à midi.

La séance est reprise à 14 h., sous la présidence de M. Léon Bourgeois pour la suite de la discussion sur les nouvelles ressources fiscales.

On met en discussion l'article 21 (entreprise exempte de la contribution sur les bénéfices de guerre). On adopte un paragraphe exonérant de la contribution les sociétés en nom collectif et en commandite dont tous les associés ou gérants ont été mobilisés. Une disposition additionnelle présentée par M. Lubersac exemptant de la contribution sur les bénéfices de guerre les patentes des régions envahies dont les exploitations détruites n'ont pu être reconstituées avant la nouvelle loi est adoptée ainsi que l'ensemble de l'article 11.

L'article 17 relatif aux assujettis à la contribution sur les bénéfices de guerre justifiant de l'impossibilité de s'acquitter dans les délais fixés par la loi, est adopté.

Après le rejet de tout relèvement de taxe sur les chiens, la séance est levée.

A LA CHAMBRE

LES PROJETS DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT

Paris, 27 mai. — La Chambre discute les diverses propositions de résolution tendant à modifier le règlement de la Chambre. Elle adopte divers articles relatifs aux commissions, aux amendements, aux interpellations, aux séances supplémentaires.

La Chambre arrive à l'article 29 qui réglemente sévèrement l'ordre de discussion des interpellations. La Chambre vote l'article additionnel suivant de M. Bellet :

« Les modifications au règlement votées antérieurement entreront en vigueur à dater de l'ouverture de la session extraordinaire de 1920, à l'exception de l'article 15 qui entrera immédiatement en vigueur.

« L'ensemble du projet est adopté à main levée.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de résolution de M. Louis Marin, tendant à donner aux grandes Commissions permanentes de la Chambre le personnel et les instruments de travail qui leur sont nécessaires.

M. Louis Marin indique parmi les services inutiles qu'il faudrait supprimer, celui du compte-rendu analytique qui coûte très cher et qui, dit-il, ne sert plus à rien. M. Lafont appuie la proposition de M. Louis Marin qui est adoptée.

La séance est levée à 18 h. 55. Séance vendredi matin.

A la séance de vendredi après-midi, discussion des interpellations sur les conversations de San-Remo et de Hythe.

Les Grèves

CHEZ LES CHEMINOTS

La décision attendue

Paris, 27 mai. — C'est après-midi, les conseils d'administration du P.-O. et du P.-L.-M. se réuniront rue Rendu.

En même temps, le Conseil d'administration du Midi se réunira à Bordeaux.

C'est sur les indications fournies par ces assemblées que la Commission exécutive de la Fédération prendra une décision.

La situation sur les Réseaux

Paris, 27 mai. — Le ministère des Travaux publics annonce que la situation sur les réseaux continue à s'améliorer : sur l'Ouest, il n'y a plus que 200 grévistes.

CHEZ LES MINEURS DU GARD

Alais, 27 mai. — On craint une nouvelle grève des mineurs pour vendredi, à raison du renvoi de nombreux grévistes.

UN VŒU DE L'UNION NATIONALE DES PAYSANS DE FRANCE

Au cours de son assemblée générale l'Union des paysans de France, groupant 423.921 agriculteurs, a invité son conseil syndical à intervenir auprès du gouvernement pour le vote rapide de lois assurant la sécurité du travail et le caractère exclusivement professionnel des syndicats, afin de mettre un terme aux grèves des services publics qui nuisent au relèvement de la France.

A ROUBAIX

Les tramways

On n'envisage encore au une solution qui vienne mettre fin à ce conflit qui, depuis quinze jours, prive la population de communications rapides entre les divers quartiers de la ville et les communes voisines.

Les quêteurs dont nous signalions déjà, mercredi, la présence, ont été remarqués plus nombreux, hier, surtout à l'heure des sorties d'usines.

Au cours d'une réunion tenue par les grévistes des Compagnies Roubaix-Tourcoing et Mouvy, aucune décision importante n'a été prise. Il est à souhaiter qu'on intervienne en haut lieu, puisqu'un service public est en jeu, pour que prenne fin cette grève.

A LYS

La grève de la tannerie de M. C. Pouf...

C'est à la suite d'une augmentation de salaire, accordée le 15 mai, que quelques ouvriers qui n'avaient pas été compris dans cette augmentation, adressèrent une réclamation. Il leur fut répondu que leur situation serait examinée dans une entrevue prochaine, mais ces ouvriers décidèrent de cesser le travail, et, par solidarité, les deux cents ouvriers quittèrent également l'établissement.

Une entrevue a eu lieu entre la délégation ouvrière, le patron, et M. Robert inspecteur du travail, mais elle n'a donné aucune solution.

M. Robert provoquera une nouvelle entrevue entre les parties intéressées, la semaine prochaine, afin d'arriver à une entente.

A HALLUIN

Fin d'une grève

Nous avons annoncé, en son temps, la grève qui s'était déclarée le 10 mai dernier, dans la fabrique de casquettes de M. Coulke, rue de Lille. Les ouvriers de cet établissement ayant obtenu complète satisfaction, ont décidé de réintégrer l'atelier.

A LILLE

La grève des ouvriers du gaz

Les ouvriers de la Compagnie du Gaz continuent la grève et la ville est privée de gaz. On compte en fournir incessamment ; des volontaires de l'« Union Civique » remplaceraient les chauffeurs.

Les électriciens

45 ouvriers électriciens sur 207 n'ont pas encore repris le travail.

REPRISE DU TRAVAIL A DUNKERQUE

Dunkerque, 27 mai. — Ce matin, les marins des dragueuses et des suceuses ont repris le travail.

Les inscrits maritimes se sont embarqués nombreux, sont les équipages de remorqueurs, qui ont émis la prétention de ne pas sortir les navires chargés. Il est arrivé ce matin, en gare de Dunkerque, un renfort de 600 ouvriers russes.

LA JOURNÉE SOCIALE DE LILLE

Nous avons dit qu'une journée sociale organisée par l'Union d'Etudes des catholiques sociaux du Nord, aura lieu à Lille, le dimanche 30 mai.

Les réunions se tiendront, 23, rue de la Justice (cour 1), arrêt place des Quatre-Chemins), dans la maison des œuvres fondée par le regretté Abbé Henri Lesterlin.

I. — A 10 heures, messe basse dans la chapelle, avec allocution par M. l'abbé Delmotte.

II. — A 10 h. 45, séance de travail comportant l'ordre du jour suivant :

a) Reconstitution de l'Union d'Etudes des catholiques sociaux du Nord. — Communication de M. Eugène Duthoit.

b) Etablissement du Secrétariat social du Nord. — Communication de M. l'abbé Lorent Lotthé.

c) Le mouvement syndical dans le Nord. — Communication de M. Joseph Lenel.

III. — A 14 h. 15, entre (conférence : 5 fr.).

La réunion prendra fin à 16 heures.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu d'invitation, sont priées de faire connaître leur adhésion à M. l'abbé E. Lotthé, 23, rue de la Justice, à Lille.

VENTE PUBLIQUE de LAINES A TOURCOING

La vente de blousses d'hier jeudi a enfin fixé les prix pour la transaction de ces matières qui, depuis quelques semaines, étaient assez délaissées.

Dans l'ensemble, les prix pratiqués équivalent aux prix de la vente demarais.

Sur les prix élevés qui avaient été obtenus pendant les grèves, à cause de la forte hausse du change à cette époque, on a tenu hier en vente publique, environ 15 0.0 de baisse.

A cette parité, il paraît y avoir quelques acheteurs.

Les détenteurs, encore habitués aux grands prix d'avril, ont cédé avec peine aux enchères des ventes publiques.

L'assistance était nombreuse et l'étranger assez bien représenté.

En général, les lots vendus l'ont été pour la consommation étrangère.

DERNIÈRE HEURE

Le droit d'association et le Statut des Fonctionnaires

Paris, 27 mai. — Le bureau et le Comité directeur de l'Union Républicaine du Sénat ont été reçus, jeudi soir, par M. Millerand. Ils ont traduit, au Président du Conseil, l'émotion produite, au Sénat, par la réunion d'une fédération des syndicats de fonctionnaires, réunion au cours de laquelle les groupements des agents des services publics ont proclamé, non seulement ce qu'ils considèrent comme leur droit syndical, mais leur affiliation à la C. G. T., actuellement poursuivie pour s'être écartée de son rôle professionnel.

Le Président du Conseil a fait connaître, aux délégués, que le Gouvernement déposerait, dès la début de la semaine prochaine, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi sur le statut des fonctionnaires.

M. Millerand a indiqué que le droit d'association serait celui prévu par la loi du 1er juillet 1920, avec la capacité civile de la loi du 19 mars 1920, mais avec l'interdiction à se fédérer avec des associations n'ayant pas le même caractère professionnel. Le droit syndical ne sera pas admis pour les fonctionnaires, mais seulement pour les ouvriers des services publics.

Le Président du Conseil a ajouté que les syndicats de fonctionnaires allaient être mis en demeure de se dissoudre.

Demandes de poursuites contre deux députés

Paris, 27 mai. — Au début de la séance, la Chambre a décidé de nommer, vendredi, la Commission chargée d'étudier les demandes d'autorisation de poursuites contre deux membres de l'assemblée ; une de ces demandes vise M. Léon Daudet, et a été faite à la requête de M. Henri Fabre, directeur du « Journal du Peuple », qui fait état de deux articles parus dans le journal « L'Action Française », sous la signature de M. Léon Daudet. L'autre demande concerne M. Vaillant-Couturier.

Le Comité spécial pour la reconstitution des régions dévastées

LES MEMBRES DU NORD

Paris, 24 mai. — Par arrêté du Ministre des Régions libérées paru à l'« Officiel » de vendredi matin, sont nommés membres du Comité spécial chargé d'étudier les mesures générales concernant la reconstitution dans les régions envahies : MM. Droin, sénateur du Nord ; Grousseau, député du Nord ; Blaizet, inspecteur général des services administratifs ; Cordonnier, architecte, membre de l'Institut, président de la Société des Architectes du Nord de la France ; Roussel, président de la Fédération des entrepreneurs du Nord.

PROJETS EN FAVEUR DES REGIONS ENVAHIES

Paris, 27 mai. — Parmi les projets et propositions déposés sur le bureau de la Chambre, signalons une proposition de loi de M. Piot concernant les victimes d'accident du travail dans les pays envahis et un projet de loi modifié par le Sénat, concernant les sociétés ayant leur siège dans les régions libérées.

L'hostilité de M. Wilson à la résolution de paix républicaine

Washington, 27 mai. — Le président Wilson a mis son veto à la résolution de paix républicaine. En formulant son veto, le président a déclaré que la manière proposée pour faire la paix avec l'Allemagne terminait d'une tache indélébile l'honneur des Etats-Unis et la bravoure des Américains.

Le président ne dit toutefois rien en ce qui concerne ses intentions au sujet du traité de Versailles, mais il affirme que le traité renferme une déclaration importante qui ne figure pas dans la motion votée par la Chambre. En rejetant le traité, les Etats-Unis ont, en fait, déclaré qu'ils désiraient suivre une politique séparée, et de ne s'occuper que d'intérêts et de choses les concernant.

L'AUGMENTATION CERTAINE DU PRIX DU SUCRE

Londres, 27 mai. — Le ministère de l'alimentation annonce que l'augmentation du prix du sucre est certaine, la récolte de betteraves étant déficitaire sur le Continent, ainsi que la récolte de cannes à sucre à Cuba et Java. Si l'Amérique ne s'impose pas des restrictions, le sucre sera encore plus rare et les prix nécessairement plus élevés.

Un discours de M. Caillaux au Comice agricole de Mamers dont il est élu président

Mamers, 27 mai. — L'assemblée générale du Comice agricole du canton de Mamers s'est tenue lundi à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Caillaux, assisté du maire de Mamers, M. Cornillau, de MM. Chervoni et Chaumeux, conseiller général et conseiller d'arrondissement.

M. Cornillau ayant proposé la réélection de M. Caillaux à la présidence du Comice, M. Caillaux a fait la déclaration suivante :

Je ne veux vous gêner en rien, et si vous jugez pour la bonne harmonie, que ma présence soit un obstacle, je me retirerai sur le champ. Je veux vous servir et non pas vous nuire.

M. Caillaux a ajouté que la Haute-Cour ayant rejeté les accusations d'intelligences avec l'ennemi et de complot contre la sûreté de l'Etat, seules ont été retenues contre lui de prétendues imprudences de conversations dont il conteste la réalité, mais dont on n'ose pas prétendre qu'elles eussent constitué, si elles avaient existé, une intention quelconque de nuire.

M. Caillaux a conclu en protestant contre la condamnation politique dont il a été frappé et dont il peut bien dire qu'elle n'est soutenable ni en droit ni en fait.

L'assemblée a ensuite procédé au vote à mains levées et a élu M. Caillaux président du Comice agricole.

L'indemnité de démobilisation

Paris, 27 mai. — Les démobilisés qui n'ont pas encore reçu leur indemnité de démobilisation et qui ont changé de résidence depuis l'époque où ils ont rédigé leur demande, sont priés de faire connaître leur nouvelle adresse au ministère des Pensions, Bureau des primes et pécules, caserne Duplein, à Paris, en rappelant leurs nom, prénoms, grade et dernier corps d'affectation.

Dès réception de ces renseignements, les ordres de paiement leur seront immédiatement envoyés.

LES GRÈVES

LES CHEMINOTS

Paris, 27 mai. — La situation sur les réseaux est la suivante :

Sur le P.-L.-M., les rentrées s'effectuent par petits groupes.

Sur le P.-O., la grève est considérée comme virtuellement terminée.

Sur l'Etat, la situation s'améliore ; il n'y a plus que 280 grévistes en tout.

Sur le Midi, les rentrées sont plus nombreuses.

Sur le Nord, le trafic normal a été repris.

Une émeute en Italie

Sanglante répression. — 2 tués, 13 blessés

Rome, 27 mai. — A Canosa, près de Bari, 4.000 terrassiers ont tenté d'incendier leur mairie. Les carabiniers ont fait usage de leurs armes ; trois ouvriers ont été tués et quinze blessés.

MORT D'UNE SŒUR DU PAPE PIE X

Rome, 27 mai. — Mlle Thérèse Sarto, sœur du Pape Pie X, est décédée.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

CIRCUIT CYCLISTE DE PROVENCE. — Etape Gap-Lyon (200 kilomètres). — Lyon, 27 mai. — 1er Francis Pélissier, en 7 h. 45 ; Pélissier a battu les autres coureurs dès la sortie de Gap ; 2e Ferrara, de Nice ; 3e Dupuy, de Paris.

Le Congrès national des Voyageurs de Commerce

Le congrès national des voyageurs et représentants du commerce et de l'industrie, qui s'est tenu à Bordeaux et qui vient de clore ses travaux, a émis les vœux suivants :

Unification des prescriptions du code civil concernant le délai-congé, qui varie suivant les villes ; le délai de préavis serait fixé à deux mois avec indemnité, en cas de brusque renvoi, d'un mois de gain moyen par année de présence ;

Inscription des conseillers prud'hommes de toutes catégories sur les listes électorales et sénatoriales, premier pas dans la voie de la représentation professionnelle au Parlement ;

Admission d'un représentant des voyageurs aux conseils d'administration des compagnies de chemins de fer et au comité consultatif.

Le congrès a décidé à l'unanimité moins deux voix (Troyes et Limoges), de ne pas s'affilier à la C. G. T.